

Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

En Ile-de-France, davantage de familles monoparentales et de personnes seules qu'en 1999

Au 1^{er} janvier 2005, les ménages franciliens regroupent en moyenne 2,3 personnes, comme en province. La taille des ménages franciliens diminue régulièrement depuis les années 70, mais moins rapidement qu'en province.

Ce sont les familles monoparentales qui se sont le plus développées depuis 1999, au détriment des couples avec enfant(s). Le nombre de personnes seules croît également. C'est la conséquence du vieillissement de la population et des changements des modes de cohabitation. Quel que soit l'âge, les Franciliens vivent plus souvent seuls que les provinciaux.

Ngoc Duy LE
Service études et diffusion

Au 1^{er} janvier 2005, 4,8 millions de résidences principales ont été recensées en Ile-de-France. Elles constituent autant de ménages et abritent 11,2 millions de personnes (⇒■ Source et Définitions). Entre 1999 et 2005, le nombre de ménages a augmenté de 6,1 %, tandis que la population francilienne a progressé seulement de 4,4 % 📄①. Le nombre moyen de personnes par ménage a baissé depuis 1999.

Des ménages franciliens de plus en plus petits

Au début des années 70, la taille des ménages était de 2,7 personnes alors qu'en province elle atteignait 3,1 personnes. Depuis, les ménages franciliens sont de plus en plus petits, mais leur taille diminue à un rythme moins rapide qu'en province 📄②. Depuis 1982, elle a diminué de -0,2 personne en Ile-de-France, contre -0,5 en province. Aussi, le nombre moyen de personnes par ménage métropolitain s'est-il rapproché de

celui de l'Ile-de-France pour atteindre 2,3 personnes en 2005. La diminution du nombre de personnes par ménage s'ex-

plique par des facteurs démographiques, tels que le vieillissement de la population et la hausse de l'espérance de vie.

Source

Les résultats présentés ici sont issus d'estimations réalisées à partir du cumul des trois premières enquêtes annuelles de recensement qui ont eu lieu en 2004, 2005 et 2006. Les résultats ainsi obtenus peuvent s'interpréter comme décrivant une situation moyenne datée au 1^{er} janvier 2005. La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit à neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles pendant cinq ans est recensé chaque année un échantillon de 8 % des logements. Le premier cycle de collecte s'achèvera fin 2008, date à laquelle les premiers résultats définitifs seront établis.

Les trois premières enquêtes annuelles de recensement permettent de caractériser la population régionale en se limitant à la population des ménages. L'étude concerne donc le seul champ des ménages ordinaires, qui représente en 2005 un peu plus de 98 % de la population totale. Le reste de la population francilienne, soit 200 000 personnes, vit en communauté (internats, foyers de travailleurs, maisons de retraite, prisons, etc.), dans des habitations mobiles ou est sans domicile.

Enfin, les informations relatives aux ménages et aux familles collectées en 2004 n'ont pas été saisies pour certains ménages qui ont été classés par défaut en « ménages complexes ». Ceci conduit à une légère surestimation des ménages complexes pour la période 2004 à 2006. L'impact sur l'analyse de la structure des ménages est donc limité. En revanche, les évolutions mesurées sur les ménages complexes entre 1999 et les collectes de 2004 à 2006 sont très affectées et ne sont pas publiées.

Définitions

Ménage : un ménage est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles, les personnes sans-abri et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maison de détention...).

Famille : la famille est définie comme un ensemble de personnes appartenant au même ménage et formé, soit d'un couple, homme et femme, mariés ou non, avec ou sans enfant(s), soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfant(s) (**famille monoparentale**). En cas de résidence alternée, l'enfant est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le jour où il a été recensé.

Pour être comptabilisé comme « **enfant** », un

individu doit être légalement célibataire. Il doit vivre sans conjoint ni enfant dans le même ménage qu'au moins l'un de ses parents. Jusqu'en 1982, une limite d'âge était fixée à 24 ans. Depuis 1990, il n'y a plus de limite d'âge. Il arrive qu'un ménage soit formé de plusieurs familles (par exemple lorsqu'un couple vit avec sa fille et l'enfant de celle-ci, ou deux frères et des amis). On parle alors de « **ménage complexe** ». Toute personne qui ne fait partie d'aucune famille est appelée « **personne isolée** » du ménage. Ainsi, un ménage composé d'une famille et d'une personne isolée est un ménage complexe.

Un « **couple** » est, par convention, formé d'un homme et d'une femme qui cohabitent dans le même logement. Jusqu'en 1999, les couples étaient repérés à partir des caractéristiques des membres du ménage (âge, sexe, situation matrimoniale), parfois complétées par les informations sur les liens fami-

liaux. Depuis 2004, la question « vivez-vous en couple ? » a été introduite dans le questionnaire du recensement. Cette information est également utilisée pour définir les « couples ». Cependant, l'utilisation de cette information complémentaire ne remet pas en cause la comparabilité dans le temps des analyses. Deux personnes déclarant vivre en couple mais domiciliées dans 2 logements séparés ne sont pas comptabilisées comme couple, même si elles sont mariées. Toutefois, les conjoints qui travaillent dans une autre ville et reviennent, par exemple le week-end sont normalement comptés au domicile familial.

Un « **couple avec enfant(s)** » est un couple qui abrite dans son logement un ou plusieurs enfants (au sens du recensement) d'au moins un des conjoints. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental sera donc compté parmi les « **couples sans enfant** ».

Mais la maîtrise de la fécondité, la formation plus tardive des couples et les séparations plus fréquentes entraînent également une diminution de la taille des ménages. En effet, entre 1999 et 2005, l'âge moyen du premier mariage est retardé de plus d'un an, tandis que le nombre de divorces a augmenté en métropole de 30 %.

Depuis 1999, la diminution de la taille des ménages se traduit par un accroissement des petits ménages de une ou deux personnes (+ 1,6 point), personnes seules ou couples sans enfant notamment. Cependant, cette augmentation est plus faible que celle observée en province (+ 3,8 points) .

Un ménage francilien sur trois est constitué d'une seule personne. A l'opposé, le nombre de couples avec enfant(s) a diminué.

La monoparentalité se développe en Ile-de-France

En six ans, le nombre de familles monoparentales franciliennes a augmenté de 11,5 %. C'est la catégorie de famille qui s'est le plus développée à cause, entre autres, des divorces et des séparations de plus en plus fréquents. Début 2005, 402 000 familles monoparentales vivent dans la région. Cela représente 8,4 % des ména-

ges contre 7,3 % en province. Ces familles vivent avec 1,6 enfant, en moyenne, alors que les couples ont 1,9 enfant. Un quart de ces parents isolés assume la garde d'un enfant âgé de moins de six ans. Les femmes sont très majoritairement en charge de ces jeunes enfants : neuf femmes pour un homme.

De façon plus générale, 85 % des parents qui élèvent seuls un ou plusieurs enfants âgés de moins de 25 ans sont des femmes. Si les hommes restent très minoritaires à élever seuls leurs enfants, on constate que leur part croît légèrement depuis 1999 (+ 0,5 point), après avoir déjà augmenté entre 1990 et 1999 (+ 1 point).

2,3 personnes par ménage francilien

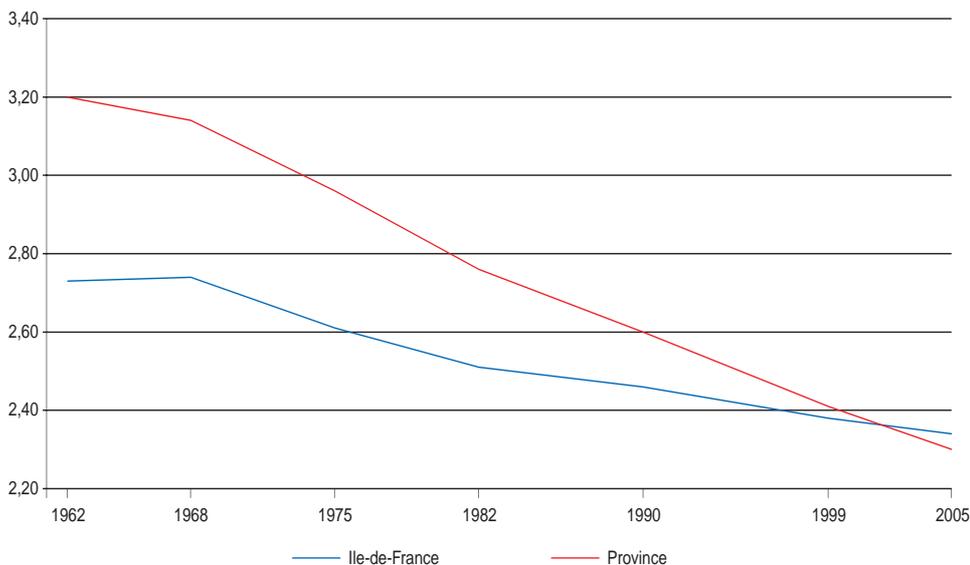
Type de ménage	2005			Evolution entre 1999 et 2005 (en %)		
	Nombre de ménages (en milliers)	Répartition (en %)	Population des ménages (en milliers)	Nombre de personnes par ménage	Nombre de ménages	Population des ménages
Ensemble des ménages	4 787	100,0	11 190	2,3	+ 6,1	+ 4,4
Ménage d'une seule personne	1 696	35,4	1 696	1,0	+ 8,6	+ 8,6
dont : homme seul	709	14,8	709	1,0	+ 9,1	+ 9,1
femme seule	987	20,6	987	1,0	+ 8,3	+ 8,3
Ménage d'une seule famille sans isolé	2 777	58,0	8 406	3,0	+ 3,6	+ 2,5
dont : famille monoparentale	402	8,4	1 035	2,6	+ 11,5	+ 13,1
couple sans enfant au domicile	1 011	21,1	2 023	2,0	+ 7,8	+ 7,8
couple avec enfant(s) au domicile	1 364	28,5	5 348	3,9	- 1,2	- 1,1
Ménage complexe	313	6,6	1 088	3,5	(*)	(*)

(*) non disponible (cf. « Source »).

Note : les « enfants » sont comptabilisés sans limite d'âge.

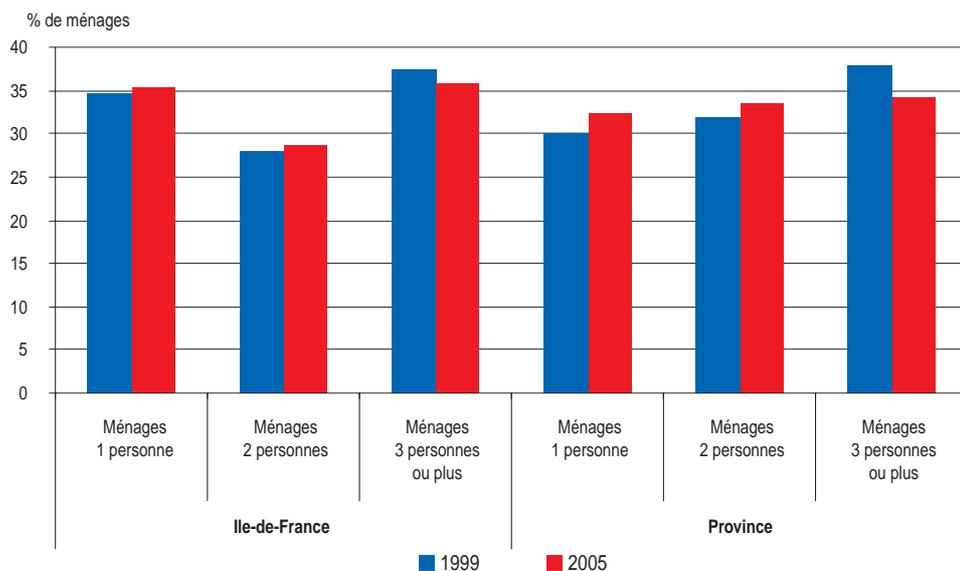
Source : Insee, recensement de la population de 1999 et Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitations complémentaires

② Les nombres de personnes par ménage en Ile-de-France et en province se rapprochent



Source : Insee, recensements de la population de 1962 à 1999 et Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitations principales

③ Les petits ménages se développent



Lecture : en Ile-de-France, en 2005, les ménages de 1 personne représentaient 35,4 % des ménages.

Source : Insee, recensement de la population de 1999 et Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitations principales

④ Un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale

	2005		Evolution entre 1999 et 2005	
	Nombre (en milliers)	Répartition (en %)	Nombre (en %)	Répartition (en points)
Enfant d'un couple	2 602	80,7	-1,3	- 1,3
Enfant famille monoparentale	624	19,3	15,9	+ 2,3
Ensemble des enfants	3 226	100,0	1,6	-

Champ : enfants de moins de 25 ans.

Source : Insee, recensement de la population de 1999 et Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitations complémentaires

En cas de divorce, les femmes ont plus souvent que les hommes la garde des enfants, et elles fondent moins souvent que les hommes un nouveau foyer, d'autant moins que les enfants sont jeunes.

Les enfants vivant en famille monoparentale sont de plus en plus nombreux : + 15,9 % depuis 1999. Ainsi, en 2005, un enfant francilien sur cinq âgé de moins de 25 ans vit dans ce type de famille, soit 620 000 enfants ④. Cette proportion est plus forte seulement dans les régions de Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Languedoc-Roussillon et de la Corse.

On vit plus souvent seul en 2005

En Ile-de-France, 1,7 million de personnes vivent seules. Ce nombre a augmenté de 8,6 % entre 1999 et 2005. Ce sont plus souvent des femmes ; elles représentent 58 % des personnes seules. Les Franciliennes bénéficient notamment d'une espérance de vie plus longue : 84,5 ans contre 78,4 ans pour les hommes en 2004.

La croissance du nombre de personnes seules dans la région provient pour deux tiers d'un vieillissement de la population et pour un tiers d'un changement dans les modes de cohabitation (séparations des couples, départ des jeunes du foyer familial...). En province, le nombre de personnes seules augmente également, mais cela s'explique autant par le changement de modes de cohabitation que par le vieillissement de la population.

Issus de la génération du baby-boom, les quinquagénaires de 2005 sont bien plus nombreux que ceux de 1999. La part des quinquagénaires parmi les Franciliens est de 12,9 %, contre 11,4 % en 1999 ⑤. Celle des personnes âgées de 75 ans ou plus a également augmenté : ils représentent 5,6 % de la population francilienne (5 % en 1999).

Or, c'est parmi les Franciliens âgés de 50 ans ou plus que le nombre de personnes seules est le plus important (26 %). En particulier, la moitié des personnes âgées de 75 ans ou plus sont seules, le plus souvent en raison du décès du conjoint. Le vieillissement de la population entraîne donc une progression du nombre de personnes seules.

5 La part des quinquagénaires a augmenté
Part dans la population (en %)

	0 à 14 ans	15 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus
1999	20,1	21,7	16,4	14,8	11,4	10,6	5,0
2005	19,8	21,1	15,9	14,3	12,9	10,4	5,6
Evolution 1999 à 2005 (en points)	-0,3	-0,6	-0,5	-0,5	1,5	-0,2	0,6

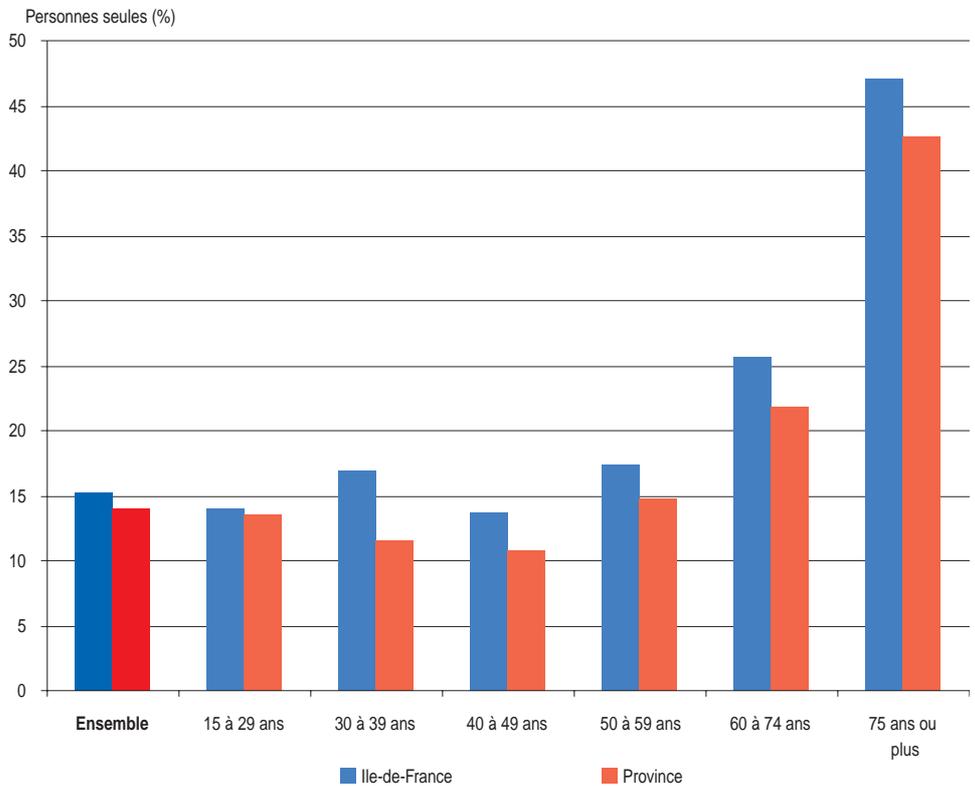
Source : Insee, recensement de la population de 1999 et Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitations principales

De plus, la situation familiale des quinquagénaires a évolué pendant la période : ils sont 17,4 % à vivre seuls en 2005, contre 16,2 % six ans auparavant. Les séparations à ces âges sont plus nombreuses en 2005 qu'en 1999 ; c'est aussi l'âge où les parents voient partir leurs enfants du domicile familial.

Les jeunes Franciliens ne vivent pas plus souvent seuls qu'en 1999

Quel que soit l'âge, la part des personnes seules est plus élevée en Ile-de-France qu'en province **6**. C'est particulièrement le cas pour les trentenaires. En effet, 17 % des Franciliens âgés de 30 à 39 ans vivent seuls contre moins de 12 % en province. Les trentenaires qui viennent de province sont plus souvent seuls (25 % sont seuls) que ceux qui ne la quittent pas. Au contraire, les trentenaires qui

6 En 2005, les Franciliens vivent plus souvent seuls que les provinciaux



Lecture : 47,1 % des Franciliens âgés de 75 ans ou plus vivent seuls.

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation complémentaire

Pour en savoir plus

Le Ngoc Duy, Renaud N. : « 11,6 millions de Franciliens au 1^{er} janvier 2007 », *Insee Ile-de-France faits et chiffres*, n° 166, janvier 2008.

Daguet F. : « Seuls un tiers des ménages compte plus de deux personnes », *Insee première*, n° 1153, juillet 2007.

Mary-Portas F.-L. : « En Ile-de-France, les femmes et les seniors sont particulièrement actifs », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 277, janvier 2007.

partent d'Ile-de-France sont plus souvent en famille que ceux qui y restent.

En revanche, la part des jeunes qui vivent seuls reste stable : en 2005, comme en 1999, 14 % des Franciliens âgés de 15 à 29 ans sont dans cette situation. En Ile-de-France, l'augmentation du coût des logements et l'entrée

plus tardive dans la vie active constitueraient un frein au développement de ce mode de vie chez les jeunes. En province, la décohabitation s'accélère ; la part des jeunes de 15 à 29 ans de province vivant seuls est passée de 12 % à 14 %. Les comportements de décohabitation des jeunes de province se rapprochent ainsi de ceux des Franciliens.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Direction régionale d'Ile-de-France
7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Marchand
Comité de rédaction : Brigitte Belloc
Rédactrice en chef : Corinne Martinez
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Lebraud - Laure Omont
Impression : S. N. Rafal

Gestion des abonnements : Tél. : 01 30 96 90 70 - Fax : 01 30 96 90 67
Vente par correspondance : Tél. : 03 22 43 71 65 - Fax : 03 22 43 85 75
Internet : www.insee.fr/ile-de-france
Vente sur place : Insee Info Service - Tour Gamma A - 195, rue de Bercy - 75582 Paris cedex 12
Tél. : 01 53 17 89 39 - Fax : 01 53 17 88 09

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage 10829252

© Insee 2008
Publication téléchargeable à partir du site Internet
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2008